

Questions et réponses relatives au bien-être des poulets destinés à la production de viande (poulets de chair)

Pourquoi la Commission a-t-elle présenté cette proposition?

L'élevage de poulets pour la production de viande est un secteur très important dans l'Union européenne puisque 5 milliards de poulets sont abattus chaque année, chiffre supérieur à celui de toute autre espèce d'élevage. Des données scientifiques montrent que les conditions d'élevage intensif propres à ce secteur posent de sérieux problèmes pour la santé et le bien-être de ces animaux. C'est pourquoi des acteurs aussi divers que des organisations agricoles, des associations de protection des animaux, des consommateurs et des gouvernements réclament une amélioration des règles en matière de bien-être animal dans ce secteur.

Existe-t-il actuellement des règles pour la protection de ces animaux?

Il n'y a pas à l'heure actuelle de règles spécifiques au niveau européen, mais seulement des règles générales relatives à la protection des animaux d'élevage (directive 98/58/CE). Toutefois, certains pays comme la Suède et le Danemark ont déjà adopté des lois nationales dans ce domaine. En outre, plusieurs codes de conduite et programmes de contrôle de qualité élaborés par des gouvernements et des acteurs du secteur comportent déjà des dispositions relatives au bien-être animal applicables aux poulets de chair.

Quels problèmes de bien-être affectent principalement ces oiseaux?

Des troubles squelettiques peuvent causer une faiblesse des pattes, une altération de la locomotion, une faiblesse osseuse et des fractures. On peut également voir apparaître des maladies de la peau telles que la dermatite de contact, due à la mauvaise qualité de la litière, et des problèmes respiratoires du fait de la mauvaise qualité de l'air. On enregistre également des phénomènes de stress thermique et des syndromes de mort subite, et le peu d'espace accordé aux poulets peut les rendre incapables de comportements normaux.

Quels sont les avantages de la proposition de la Commission?

La Commission a présenté une proposition de directive du Conseil qui établit des règles minimales pour la protection des poulets destinés à la production de viande. Actuellement, les codes de conduite et les réglementations diffèrent d'un pays à l'autre et l'introduction de règles communes minimales au niveau communautaire équilibrera la donne pour les producteurs et réduira les distorsions du commerce et de la concurrence. La proposition de la Commission vise à introduire des améliorations significatives en matière de bien-être animal et à renforcer le contrôle des élevages et des abattoirs afin de pouvoir prendre des mesures correctrices adéquates en cas de problèmes liés au bien-être animal.

Quelles mesures sont envisagées pour améliorer le bien-être des oiseaux d'élevage?

La proposition de la Commission détermine plusieurs paramètres liés à l'environnement des animaux, tels que l'éclairage, les conditions thermiques, la qualité de l'air et la quantité de litière. Elle définit également des exigences plus strictes pour les élevages très intensifs où la densité de volaille est plus élevée (jusqu'à 38 kg de poids vif par mètre carré, tandis que les systèmes d'élevage moins intensifs ne dépassent pas une densité de 30 kg de poids vif par mètre carré). Elle souligne en outre l'importance de la formation des éleveurs et de leurs

employés, ainsi que des personnes qui attrapent les oiseaux avant le transport à l'abattoir, car de nombreuses blessures et fractures peuvent survenir si les oiseaux ne sont pas manipulés avec soin.

Comment les consommateurs peuvent-ils être mieux informés des conditions d'élevage des poulets de chair?

Plusieurs études ont démontré que les consommateurs se préoccupent du bien-être des animaux mais que l'absence d'étiquetage clair complique leurs décisions d'achat en connaissance de cause. Pour garantir une bonne information des consommateurs et inciter les producteurs à améliorer les conditions d'élevage des poulets de chair, la Commission envisage d'imposer des régimes d'étiquetage de la viande de poulet pour indiquer qu'elle a été produite dans le respect des normes en matière de bien-être animal. Dans la proposition de directive, la Commission s'engage à approfondir la recherche des moyens de réaliser cet objectif et à faire rapport au Conseil et au Parlement européen sur cette question.

Pourquoi cette proposition n'aborde-t-elle pas le problème des poulets de chair reproducteurs (les géniteurs du cheptel commercial)?

Les cheptels reproducteurs sont hébergés dans des conditions très différentes de celles du cheptel à viande (par exemple, dans des cages plutôt qu'au sol dans des hangars). Les problèmes de bien-être peuvent eux aussi être fortement distincts. Ainsi, les oiseaux reproducteurs reçoivent moins de nourriture afin de limiter leur croissance, tandis que le cheptel commercial souffrirait plutôt du gavage et d'une croissance rapide, cause de graves problèmes de santé et de bien-être, notamment de troubles du métabolisme. Dans sa proposition, la Commission a spécifiquement manifesté son intention de faire rapport séparément au Conseil et au Parlement européen sur cette question et sur l'influence des paramètres génétiques sur le bien-être animal. Ce rapport s'appuiera sur la collecte de données et de preuves scientifiques supplémentaires et fera suite à l'indispensable consultation des parties prenantes de tout bord.